



Je consomme local dans la Vallée de Munster

Opération de soutien aux commerces locaux de proximité de la Vallée de Munster

Règlement de l'Opération

Cette opération intitulée « Je consomme local dans la Vallée de Munster » est initiée par la Communauté de Communes de la Vallée de Munster et ses 16 communes membres en vue de soutenir les acteurs économiques et les commerces locaux compte tenu de la crise sanitaire du COVID 19 qui a entraîné des répercussions importantes sur le territoire.

La crise sanitaire actuelle, au-delà du drame humain qu'elle représente, aura un effet irréversible sur l'économie du pays. A l'échelle de la Vallée de Munster, de nombreux commerces et artisans vont être en difficultés et certains seront peut-être dans l'obligation de fermer.

Afin de limiter et peut être d'empêcher ses fermetures, synonymes de chômage et de commerces vides, les élus de la Vallée ont décidé de mettre en place un soutien financier en direction du monde économique local à travers une opération de chèques « je consomme local ». 6 600 chèques de 20 € soit 132 000 € vont être mis en circulation, les particuliers pourront les acheter au prix de 15 €, 5 € sont offerts par le binôme CCVM – Communes. C'est ainsi 33 000 € que les collectivités locales injectent, au travers de cette opération, pour soutenir son commerce de proximité.

Au travers de cette opération, la CCVM et ses 16 communes membres entend inciter les habitants à privilégier les commerces de proximité de la vallée pour leurs achats mais également pour leurs loisirs ou leur équipement.

Les partenaires de cette opération sont :

- La CCVM qui finance l'opération à hauteur de 16 500 €
- Les 16 communes membres de la CCVM qui financent l'opération à hauteur de 16 500 €
- GREGO – Association des commerçants- qui assure la vente des chèques « je consomme local » en lien avec des partenaires dans le cadre de convention de dépôt vente ainsi que le remboursement des chèques cadeaux aux commerçants qui ont procédé à l'encaissement
- L'OTVM qui, dans le cadre d'une convention de dépôt vente la liant avec GREGO, s'engage à prendre une part active dans la promotion et la vente des chèques en vue de soutenir les commerces et artisans de la vallée de Munster qui connaissent une crise économique sans précédent

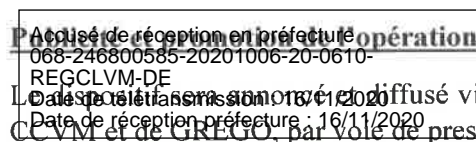
Objet de l'opération : L'opération permet de distribuer 6 600 chèques d'une valeur nominale de 20 euros qui sont mis en vente au prix de 15 €. Le différentiel étant financé par la CCVM et ses 16 communes membres.

Ces chèques « je consomme local » peuvent être achetés par des personnes physiques dans la limite de 5. Les vendeurs de ces chèques s'engagent à recenser sur un registre les noms – prénom et commune de domiciliation des acheteurs ainsi que les N° des chèques vendus. La vente aux personnes morales est exclue.

Il n'est pas nécessaire d'être domicilié dans le territoire de la Vallée de Munster pour bénéficier de l'opération, des touristes sont donc en mesure d'acheter des chèques « je consomme local ».

Date et durée

La vente des chèques « je consomme local » débutera à l'issue du confinement automnal 2020 et jusqu'au 14 juillet 2021.



Les chèques sont diffusés via les réseaux sociaux « Alsace Essentielle » Munster, sur le site Internet de la CCVM et de GREGO, par voie de presse.. Les partenaires de l'opération s'engagent à faire la promotion du dispositif,

à en expliquer le fonctionnement et à faire mention de l'implication des autres partenaires (CCVM, Communes membres, GREGO, OTVM)

Utilisation des chèques « je consomme local » :

Les Chèques « je consomme local » seront échangeables auprès des commerçants adhérents- partenaires à GREGO (liste disponible sur le site Internet : <http://munster-commerce-artisanat.com/> - Les grandes surfaces sont exclues du dispositif) et uniquement au cours de la période allant de la fin du confinement automnal de 2020 au 15 juillet 2021. Après cette date du 15.07.2021, les chèques « je consomme local, ne peuvent plus être présentés aux commerçants, ni échangés et ni repris.

Dans l'hypothèse où la valeur faciale du chèque « je consomme local » s'avérerait supérieure au prix de la marchandise vendue ou de la prestation fournie, le prestataire s'interdit de rembourser au porteur la différence.

Cas de Force Majeure

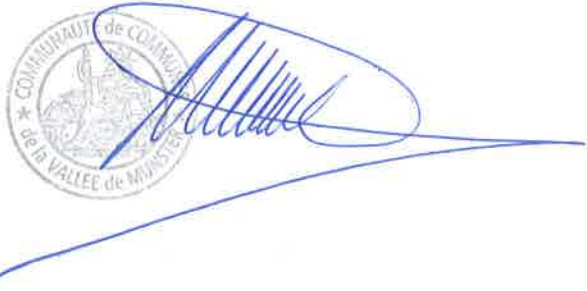
La CCVM, les communes membres de la CCVM, Grégo et l'OTVM ne sauraient encourir une quelconque responsabilité, si en cas de force majeure, d'évènements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elles étaient amenées à écourter, prolonger, reporter, modifier les conditions ou annuler le dispositif « je consomme local dans le Vallée de Munster », ce à tout moment si les circonstances l'obligent, notamment la reprise de l'épidémie de Covid 19.

Les organisateurs se réservent le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile, relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte, mensongère ou fraudée.

Vu l'autorisation du bureau communautaire du 06 octobre 2020 de signer la présente convention

Le Président de la CC Vallée de Munster

Norbert SCHICKEL



Accusé de réception en préfecture
068-246800585-20201006-20-0610-
REGCLVM-DE
Date de télétransmission : 16/11/2020
Date de réception préfecture : 16/11/2020